AR Prefecture

017-251710398-20250612-2025JUIN008-BF
Reçu le 18/06/2025

SYNDICAT MIXTE
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n°21/2025

Séance du 12 juin 2025 - 9h30

VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 juin à 9h30, le Comité syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 2 juin 2025, sous la présidence de Monsieur Rémi JUSTINIEN, Président.

Membres présents :

Rémi JUSTINIEN, Élise LAURENT-GUÉGAN, Joëlle MARIE-REINE SCIARD, Margarita SOLA, Richard GUERIT Région Nouvelle Aquitaine ;
Jean PROU, Conseil Départemental de la Charente-Maritime
Denis ROUYER, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
Alain BURNET, Ville de ROCHEFORT

Membres excusés :

Joëlle MARIE-REINE SCIARD, Stéphane TRIFILETTI, Région Nouvelle Aquitaine
Anne BRACHET, Conseil Départemental de Charente-Maritime (Pouvoir à Rémi JUSTINIEN)
Thierry LESAUVAGE, Ville de Rochefort (pouvoir à Alain BURNET)
Luc SERVANT, Chambre Interdépartementale de l'Agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres
Bruno BESSAGUET, UNIMA

Les comptes modifiés dans le budget supplémentaire sont les suivants :

AR Prefecture

017-251710398-20250612-2025JUIN008-BF
Reçu le 18/06/2025

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025					
investissement					
Dépenses			Recettes		
21848	Mobilier	1 600,00	1068	Excedent fonctionnement capitalisé	829,19
275	cautionnement	1 874,00	021	Virement de la section de fonctionnement	- 32 215,80
			001	Excédent d'investissement reporté	34 860,61
		3 474,00			3 474,00

Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
6132	locations immobilières	3 000,00	74718	Etat : autres participations	60 614,00
6251	Frais déplacement et réception	8 336,00	7472	Régions	6 135,00
6288	divers	148 566,93	7473	Département	210,00
6311	taxe sur salaires	- 1 000,00	74741	Communes	4 992,61
64111	Rémunération titulaire	2 000,00	74758	Autres groupements de collectivités :	- 15 355,62
64131	Rémunération non titulaire	7 000,00	747818	Autres organismes	31 229,46
64138	Autres indemnités	3 000,00			
6417	Rémunération apprentis	4 000,00			
6451	cotisation URSSAF	- 2 000,00			
6453	Cotisation Retraite	16 000,00			
6454	cotisation Assedic	- 600,00			
6455	Cotisation assurance personnel	7 000,00			
6474	adhésion CNAS	300,00			
6488	Autres charges	1 000,00			
6615	intérêts ligne de trésorerie	15 000,00			
6616	intérêts ligne de trésorerie	- 13 000,00			
023	Virement à la section d''investissement	- 32 215,80	2	Excedent fonctionnement reporté	78 561,68
		166 387,13			166 387,13

Décision du comité syndical

Les membres du comité syndical, après en avoir délibéré, décident d'adopter le budget supplémentaire 2025 tel que proposé ci-dessus.

AR Prefecture

017-251710398-20250612-2025JUIN008-BF
Reçu le 18/06/2025

Nombre de membres :

En exercice : 13
Présents : 8
Votants : 10

Votes :
Pour : 15
Contre : 0
Abstentions : 0

Pour extrait conforme,

Le Président,
Rémi JUSTINIEN

Le Secrétaire de Séance,
Alain BURNET

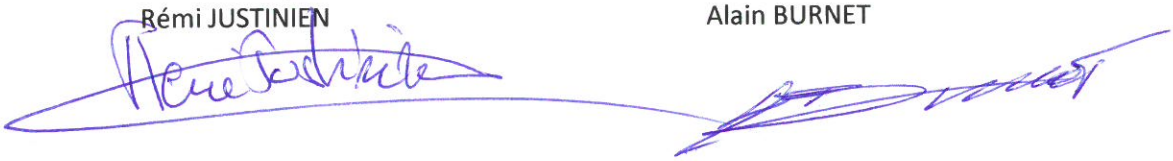

TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE
DE LÉGALITÉ

Sous le N° 017-251710398-2025 _ _ _ _
_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : _ _ / _ _ / 2025